

Tableau 1 Calcul de la superficie minimum (km²) utilisée par les divers types de développement et l'industrie des ressources dans les dix provinces du Canada

Forêt

Baux sur des terres publiques (chiffre minimum) 1 447 660

Boisés privés (1990) 374 879

Agriculture 677 537

Régions urbaines (uniquement les 25 plus grandes régions métropolitaines) 79 000

Autres centres urbains (population supérieure à 1 000 habitants) 40 205

Routes provinciales (1975) 192 118

Autres corridors de transmission/services publics (1981) 253 102

Exploitation minière

Effet direct des installations minières 2 784

Énergie (Alberta seulement-1990) 2 300

Installations hydro-électriques

Données incomplètes pour Ontario/Saskatchewan/Alberta 9 823

Baie James 1 et 2 (y compris les développements proposés) 25 834

Autres (résidus miniers, déchets de bois, etc) 117

TOTAL 3 105 359

SUPERFICIE TOTALE DES 10 PROVINCES 5 443 440

POURCENTAGE MINIMUM DES TERRES CONSACRÉES AU DÉVELOPPEMENT OU À L'EXPLOITATION INDUSTRIELLE DES RESSOURCES 57,1%

Source : Fonds mondial pour la nature (Canada)

LE TEMPS PASSE VITE

Ce qui veut dire que dans le sud du Canada en particulier, l'objectif minimum de 12 p. 100 de zones sauvages doit être atteint en utilisant uniquement les 40 p. 100 de terres intactes et souvent uniquement les 20 p. 100 de celles-ci qui sont toujours intactes et non réservées. Étant